



Le Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT) est un prestataire de service placé sous la tutelle du Ministère des Technologies de l'information et de la Communication Tunisien.

Créé par la loi N° 88-145 du 31 décembre 1988, le CERT a démarré ses activités en février 1991 dans l'objectif de soutenir le développement du secteur des télécommunications et d'appuyer les activités des grands acteurs de télécommunication.

Le CERT compte plus de 100 experts confirmés en TIC et couvre tous les axes de développement et d'innovation dans le secteur.

Outre sa mission de contrôle de marché TIC en Tunisie dans le but de garantir un environnement en faveur du développement du secteur, le CERT s'est investi dans plusieurs créneaux de services, à la fois stratégiques et innovants.

